

DEPARTEMENT DE L'AUDE

COMMUNE DE BRAM



**P.L.U**

## Révision du Plan Local d'Urbanisme

### DOSSIER D'APPROBATION

#### 4 Annexes

#### *4.6 Recensement des espèces cavicoles liées au bâti du Centre-Ville*

P.L.U :

Arrêté le 26/02/2025

Approuvé le  
22/10/2025

Visa

Date :

Signature :



7 rue de Lavoisier  
31700 BLAGNAC  
Tél : 05 34 27 62 28  
contact@paysages-urba.fr

4.6





## Recensement des espèces cavicoles liées au bâti du Centre-Ville de Bram

---

- 2023 -



**LPO Occitanie de l'Aude**

Écluse de Mandirac / 11 100 NARBONNE

Tél./Fax : 04 68 49 12 12

Courriel : [aude@lpo.fr](mailto:aude@lpo.fr)



**Agir pour  
la biodiversité**

---

LPO Occitanie de l'Aude – Juillet 2023



SUIVI AVIFAUNISTIQUE : FLORIAN ESCOT.

REDACTION : FLORIAN ESCOT.

CARTOGRAPHIE : FLORIAN ESCOT.

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : FLORIAN ESCOT.

RELECTURE ET CORRECTIONS : BRUNO VEILLET

## SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>I. METHODOLOGIE D'ETUDE</b>	<b>2</b>
I.1. Zone d'étude	2
I.2. Protocole d'inventaire de l'avifaune	3
<b>II. RESULTATS ET ANALYSES</b>	<b>8</b>
II.1. Resultats de l'inventaire	8
II.2. Proposition de mesures de gestions	9
<b>CONCLUSION</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>12</b>



## INTRODUCTION

---

Dans le cadre de la mise à jour du PLU de la ville de Bram, la mairie a souhaité un inventaire des espèces cavicoles et des cavités liées au bâti du centre-ville de Bram afin d'intégrer cette démarche dans son nouveau PLU.



*Figure 1 – Martinet noir © LPO*

# I. METHODOLOGIE D'ETUDE

## I.1. ZONE D'ETUDE

La zone d'étude s'étend principalement sur le centre-ville de Bram et la proche périphérie.

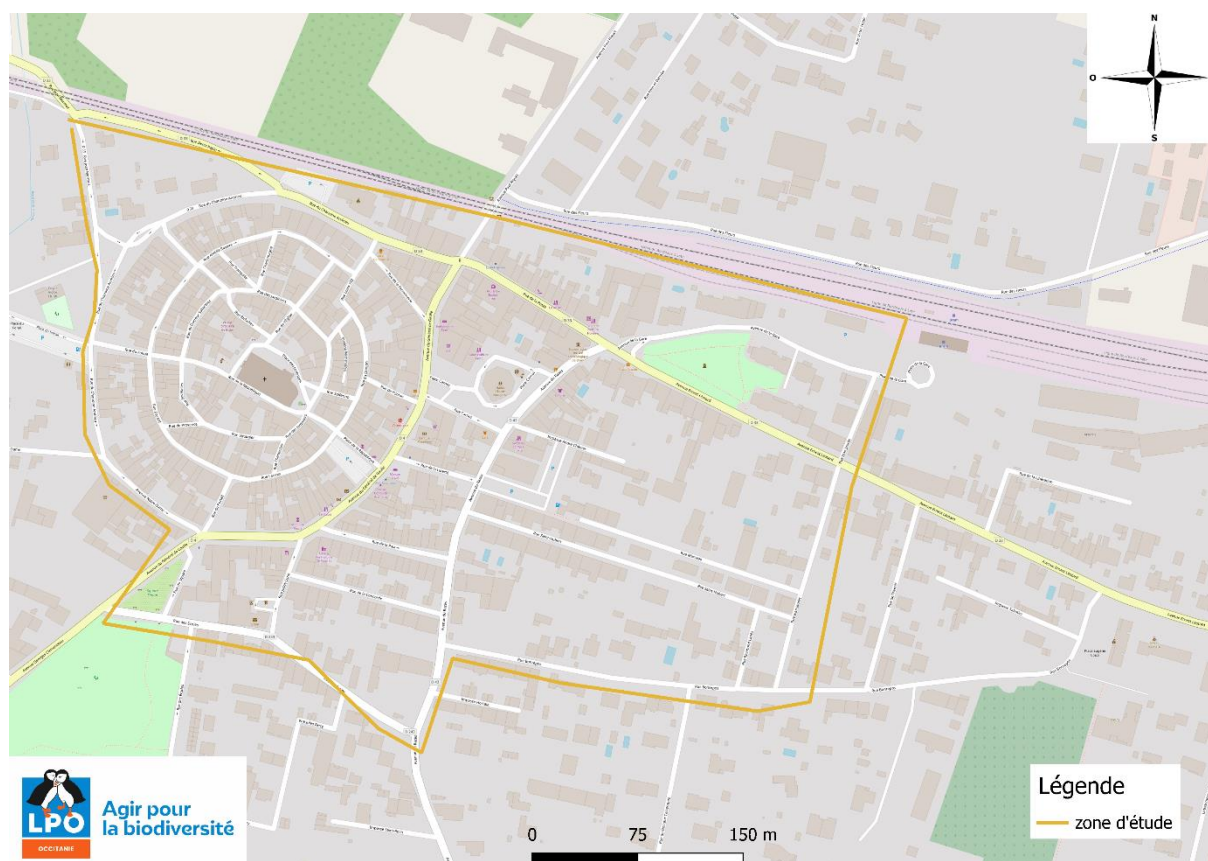


Figure 2 – Zone d'étude © LPO

## I.2. PROTOCOLE D'INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE

Nous suggérons de réaliser au moins **3 passages** durant la saison : le premier mi-mai ou fin mai, le second mi-juin et un troisième début ou mi-juillet. Au cours de chaque passage, nous avons été attentifs aux martinets en vol et à leurs cris ainsi qu'aux autres espèces (moineau domestique et hirondelle de fenêtres en particulier). Les passages se sont fait **le matin ou en soirée**, par temps calme sans vent ni pluie.

La prospection s'est faite selon un itinéraire prédéfini parcourant l'ensemble des rues de la zone d'étude. L'ensemble de la zone d'étude a été couverte à chaque passage. Nous avons marché à allure lente (2 km/h) en faisant des haltes lorsqu'un contact avec une espèce susceptible de nicher dans des cavités de bâti se faisait.

Les indices de nidification d'un nid occupé sont les suivants :

- Traces de fientes fraîches à l'aplomb du nid
- Adultes entrant dans la cavité
- Poussins entendus dans la cavité

Chaque nid trouvé a été localisé de façon précise. Une photo de la façade du bâtiment sera faite lorsqu'un nid sera repéré, il sera ensuite marqué sur la photo. L'adresse postale sera également indiquée.

### **Saisie dans Faune Occitanie**

Chaque donnée a été saisie sur <https://www.faune-occitanie.org/>, localisé précisément, en renseignant le code atlas 14 (nids occupés – la code atlas sera ajusté si nécessaire). Il a été également rempli le formulaire « espèces coloniales » qui sera proposé automatiquement.

Pour chaque donnée saisie, le code étude « BRAM2023 » a été renseigné. Il a été précisé dans le champ « remarque » l'adresse postale du site de nidification. Dans les cas de données négatives (aucun nid occupé sur la rue prospectée), un bilan est aussi saisi avec nombre d'individus : 0 ; code atlas : 99 ; code étude : BRAM2023.

## **II.1. RESULTATS DE L'INVENTAIRE**

### ➤ Inventaire des cavités et des espèces nicheuses

<b>Adresse postale</b>	<b>Type cavités</b>	<b>Nombre de cavités</b>	<b>Espèces nicheuses</b>
47 rue Chanoine Andrieu	cavités murale	3	Moineau domestique
3 et 5 rue Chanoine Andrieu	sous tuiles	3	Moineau domestique
23 place Carnot	sous tuiles	2	Moineau domestique
9 rue Lacroix	sous tuiles	1	Moineau domestique
2 rue du Donjon	sous tuiles	2	Moineau domestique
12 rue du Donjon	cavités murale	2	Moineau domestique
15 rue du Donjon	cavités murale	3	Moineau domestique
22 rue des Jardiniers	cavités murale	1	Moineau domestique
en face du 7 rue Alazais-Raseire	cavités murale	4	Moineau domestique
13 rue de la Liberté	cavités murale et génoises creuses	9	Moineau domestique

12 rue des écoles	cavités murale	3	Moineau domestique
9 rue de la Paix	sous tuiles	2	Moineau domestique
4 rue Viroligier	sous tuiles	8	Moineau domestique
16 rue Bayard	sous tuiles	2	Moineau domestique
8 rue de la république	sous tuiles	5	Moineau domestique
11 rue de la Liberté	génoises creuses	3	Moineau domestique
13 avenue du Razès	génoises creuses	2	Moineau domestique
14 rue de la Concorde	génoises creuses	5	Moineau domestique
7 bis rue des écoles	génoises creuses	11	Martinet noir
12 rue de la Concorde	génoises creuses	3	Moineau domestique et Martinet noir
4bis rue de Provence	cavités murale	4	Martinet noir
13 rue du Donjon	génoises creuses	3	Martinet noir
31 rue des jardiniers	cavités murale et génoises creuses	13	Martinet noir
29 rue Chanoine Andrieu	génoises creuses	14	Martinet noir et Moineau domestique
12 rue du docteur Sabarthès	génoises creuses	6	Martinet noir
14 rue de la Poste	génoises creuses	6	Martinet noir
25 et 26 rue Alazais-Raseire	Génoises creuses	3	Martinet noir
6 rue saint hubert	Génoises creuses	1	Martinet noir
34 avenue Ernest Leotard	Génoises creuses	9	Martinet noir
19 avenue Ernest Leotard	Génoises creuses	21	Martinet noir
8 rue de la Paix	Nid construit	2	Hirondelle de fenêtre

5 rue de la Paix	Nid construit	1	Hirondelle de fenêtre
9 rue de l'Eglise	Nid construit	4	Hirondelle de fenêtre
Cabinet Ostéopathe 23 avenue du Razès	Nid construit	4	Hirondelle de fenêtre
7 rue de la Poste	Nid construit	2	Hirondelle de fenêtre
Pro et Cie Rue de la Poste	Nid construit	3	Hirondelle de fenêtre
28 avenue G. De Gaulle	Nid construit	1	Hirondelle de fenêtre
20 avenue G. De Gaulle	Nid construit	1	Hirondelle de fenêtre
4 avenue G. De Gaulle	Nid construit	1	Hirondelle de fenêtre
7 rue Alazais-Raseire	Nid construit	1	Hirondelle de fenêtre
Jonction Rue du Donjon et rue de l'Union	Cavités ou sous tuiles	2	Moineau Soulcie

Le nombre de cavités et en particulier de génoises creuses est très réduit sur la zone d'étude. En effet, nous avons remarqué que la quasi-intégralité des génoises du bâti de la zone d'étude **avait été bouchée par du ciment**. Cela a dû induire une **très forte diminution du nombre de couples** des espèces inféodées à aux génoises creuses, notamment martinet noir et moineau domestique.

Cela se traduit donc sans surprise par le **faible nombre de couples** de ces espèces.

En comparaison avec des communes audoises de même taille et profil, la population de ces 2 espèces est **de 2 à 3 fois inférieures** par rapport à la moyenne des villages audois.



Figure 3 – Génoises entièrement bouché avec du ciment © LPO

➤ Inventaire ornithologique

Trois passages durant le printemps 2023 (5 avril, 11 mai, 2 juin et 03 juillet) ont permis de recenser **20 espèces d'oiseaux** sur la zone d'étude (**Tableau I**). À chaque passage, l'ensemble des espèces ont été notées. Parmi ces 20 espèces, **6 sont uniquement liées au bâti** : l'hirondelle de fenêtre, le martinet noir, le moineau domestique, le moineau friquet, le moineau soulcie et le rougequeue noir.

NOM ESPECE	NOM LATIN	STATUT SUR LE SITE*	EFFECTIF 2023 (NB COUPLE)	HABITAT DE NIDIFICATION	STATUT DE PROTECTION**		
					DIR. OISEAUX	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
Bergeronnette grise	<i>Monticola alba</i>	Nc	1 - 2	Parc et bâti		LC	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Nc	1 - 2	Parc et jardin		VU	VU
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nc	3 - 4	Parc et bâti	IV	LC	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	NPr	5 - 10	Parc et jardin		LC	LC
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	NPo	1 - 2	Parc		LC	LC
<b>Hirondelle de fenêtre</b>	<b><i>Delichon urbicum</i></b>	<b>Nc</b>	<b>20</b>	<b>Bâti</b>		<b>LC</b>	<b>LC</b>
<b>Martinet noir</b>	<b><i>Apus apus</i></b>	<b>Nc</b>	<b>15 - 25</b>	<b>Bâti</b>		<b>NT</b>	<b>LC</b>
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	NPo	2 - 3	Parc et jardin		LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	NPo	2 - 3	Parc et jardin		LC	LC
<b>Moineau domestique</b>	<b><i>Passer domesticus</i></b>	<b>Nc</b>	<b>30 - 40</b>	<b>Bâti</b>		<b>LC</b>	<b>LC</b>
<b>Moineau friquet</b>	<b><i>Passer montanus</i></b>	<b>Nc</b>	<b>3 - 4</b>	<b>Bâti</b>		<b>EN</b>	<b>NT</b>

<b>Moineau soulcie</b>	<b>Petronia petronia</b>	<b>Nc</b>	<b>1 - 2</b>	<b>Bâti</b>		<b>LC</b>	<b>LC</b>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Npo	2 – 4	Parc et jardin	II/1;III/1	LC	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	NPo	2 – 3	Parc et jardin		LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Nc	3 - 4	Jardin et bâti		LC	LC
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Npr	2 - 4	Parc et jardin		VU	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Nc	2 - 3	Parc et jardin		LC	LC
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia</i>	Npr	0 - 1	Parc et jardin	II/2	VU	LC
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nc	3 - 6	Parc, jardin et bâti		LC	LC
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Npo	2 - 3	Parc et jardin		VU	NT

Tableau I – Oiseaux inventoriés sur la zone d'étude en 2023, effectifs et statuts.

\* **Nc** : nicheur certain, **NPo** : nicheur possible, **NPr** : nicheur probable, **P** : passage, **M** : migration.

**Surlignée de bleu** : espèce liée au bâti

**En gras** : espèce à fort enjeux

**\*\*Directive européenne « Oiseaux », 1979.** Concerne la conservation des oiseaux sauvages. Elle aboutit à la mise en place de zonages de protection (ZPS) qui seront repris ultérieurement pour la mise en place du réseau Natura 2000. **Annexe I** : espèces d'oiseaux nécessitant des mesures spéciales de conservation en particulier de leur habitat ainsi que la délimitation d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) ; **Annexe II** : espèces d'oiseaux pouvant être chassées. Partie 1 : espèces chassables sur toute l'UE, Partie 2 : espèces chassables que dans les états de la UE mentionnés ; **Annexe III** : espèces commercialisables. Partie 1 : vente, transport et détention autorisés selon des règles, Partie 2 : vente, transport et détention décidée par l'Etat qui s'engage à prévoir des limitations.

**Liste Rouge Nationale.** Classement des espèces selon leur risque d'extinction au niveau national. **X** : Éteint ; **EW** : Éteint à l'état sauvage ; **RE** : Éteint en métropole ; **CR** : En danger critique d'extinction ; **EN** : En danger ; **VU** : Vulnérable ; **NT** : Quasi-menacé ; **LC** : Préoccupation mineure ; **DD** : Données insuffisantes ; **NE** : Non évalué ; **NA** : Non applicable.

**Liste Rouge Régionale.** Correspond à la liste des oiseaux les plus menacés en Région Languedoc-Roussillon. **E** : En danger ; **V** : Vulnérable ; **R** : Rare ; **L** : Localisé ; **D** : Déclin ; **S** : À Surveiller ; **EX** : Disparu ; **I** : Inclassable ; **LR** : Espèce dont la population régionale représente plus de 25% de la population nationale ; **NE** : Non

## II. PROPOSITIONS DE GESTION

---

### ➤ **Maintenir et améliorer les sites de reproduction et de repos des espèces**

La priorité au court terme est de conserver les cavités recensées lors de l'étude, en particulier, les génoises creuses.

Cela peut se traduire par une convention entre la mairie et les propriétaires concernés. La convention pourrait avoir comme objet la conservation des génoises creuses sur le très long terme.

### ➤ **Mettre en place des sites de reproduction artificiels**

Pour pallier le fort manque de cavités dans le centre de Bram, **il convient donc d'agir concrètement pour maintenir et améliorer l'état de conservation des espèces dépendante de ces cavités.**

L'installation de nichoirs permet d'augmenter la disponibilité en cavités et donc d'accueillir davantage de reproducteurs ou d'espèces (**Figure 6**).

Parmi les 3 espèces visées prioritairement, deux sont de **grandes consommatrices de moustiques** : l'hirondelle de fenêtre et le martinet noir.

Par ailleurs, les nichoirs représentent un bon **support pédagogique pour l'information du public et la sensibilisation à la sauvegarde de la biodiversité en ville.**

Pour les espèces visées, différents types de nichoirs peuvent être installés sur les bâtiments.

Afin d'en poser le plus rapidement possible, il conviendra de poser ces nichoirs sur les bâtiments communaux propices à ces espèces.

- **Nichoir triple pour le martinet noir** : le martinet noir est une espèce coloniale. Il faut donc installer plusieurs cavités sur un même bâtiment pour cette espèce.

Bâtiments se prêtant à la pose de nichoir pour le martinet : Espace idéal, Mairie, Ecole primaire, Musée, Eglise et Espace Arts et Cultures.



Figure 4 – Nichoir triple en béton pour martinet noir © LPO PACA

- **Nichoirs double hirondelle de fenêtre** : L'hirondelle de fenêtre est une espèce coloniale. Il faut donc installer plusieurs cavités sur un même bâtiment pour cette espèce également.

Bâtiments se prêtant à la pose de nichoir pour l'hirondelle de fenêtre : Musée, Mairie, Espace Arts et cultures

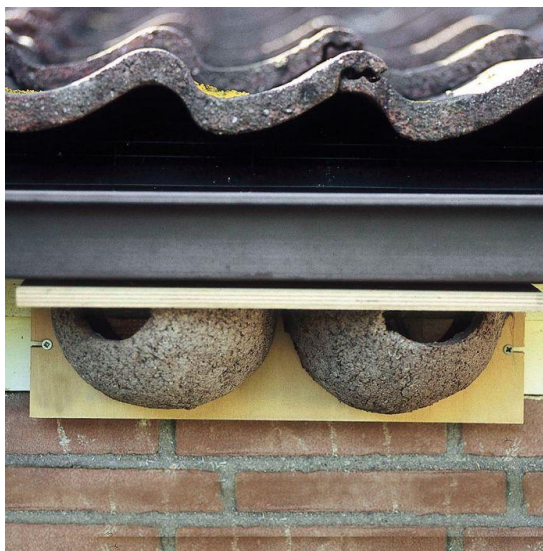


Figure 5 – Nichoirs double pour hirondelle de fenêtre © Vivara

- **Nichoires triple pour Moineau domestique** : Comme les deux espèces précédentes, le moineau domestique est une espèce coloniale. Il faut donc installer plusieurs cavités sur un même bâtiment.

Bâtiments se prêtant à la pose de nichoir pour le moineau domestique : Ecole élémentaire, Mairie, Musée et espace associatif.



Figure 6 – Nichoir triple pour moineau domestique © Vivara

La ville de Bram est pourvue de nombreux gîtes artificiels à chauves-souris, la pose de gîtes à chauves-souris s'avère donc moins nécessaire au vu **du nombre important de gîtes artificiels mis en place sur les bâtiments et arbres de la ville** (Figure 7).



Figure 7 – Gîte à chauves-souris sur façade © Ville de Bram

#### ➤ **Concertation et action avec les riverains**

Au vu de la **quasi-intégralité des génoises bouchées**, il s'avère important de proposer aux riverains la réouverture d'une ou deux génoises par maison. Chaque habitant pourrait recevoir un courrier de sensibilisation leur proposant cette action dans le but de préserver ces espèces d'oiseaux en voie de disparition et qui plus est utile car grande consommatrice de moustiques.

Les travaux pourraient se faire par le biais d'une entreprise de maçonnerie ou par la mairie. Dans un souci d'isolation, les génoises pourront être bouchées à 30 cm de profondeur laissant ainsi la place à la reproduction de ces espèces.

Cette action présentée ci-dessus serait innovante et novatrice et aurait un bénéfice assuré pour ces espèces.



Figure 7 – Génoise creuse occupée par un couple de martinet noir à Bram © LPO

➤ ***Prendre en compte les périodes de reproduction de la faune dans la réalisation de travaux***

La reproduction est une période cruciale dans le cycle biologique des espèces. Particulièrement sensibles à cette période, les individus peuvent abandonner leur progéniture s'ils subissent un dérangement, conduisant ainsi à l'échec total de la reproduction.

Il est donc important d'intégrer les principales périodes de reproduction de la faune (mars-juillet, voire août) dans la planification de futurs possibles travaux de réfection de façade.

Cette période de sensibilité s'étale **du début du mois de mars à fin juillet.**

➤ ***Maintenir et créer des zones enherbées favorables à la biodiversité***

Les espaces ouverts, riches en strate herbacée, sont généralement d'importants réservoirs de nourriture (graines, fleurs, insectes...) pour la faune.

Sur le site d'étude, ces espaces ouverts sont les pelouses et la zone enherbée du parc des Essars et du Parc au monument aux Morts. Il convient donc de ne pas y réaliser de tonte sur des secteurs de ces deux parcs afin d'augmenter la richesse en invertébrés, indispensable pour l'avifaune.

Ces zones en libre évolution sont riches en ressources alimentaires et sont un refuge favorable à la faune.

## CONCLUSION

---

L'inventaire réalisé dans le centre-ville de Bram en 2023 a permis de relever **20 espèces d'oiseaux**, dont 6 inféodées au bâti. Au vu du cortège d'oiseaux contactés, cet inventaire peut être qualifié d'exhaustif.

Bien que ce cortège d'oiseaux observé soit correct et en adéquation avec la zone d'étude, le nombre de couples des espèces lié au bâti est très faible.

L'étude a permis de révéler un manque drastique de cavités et en particulier de génoises creuses.

Ainsi, le diagnostic écologique met en évidence l'intérêt écologique du site et justifie la nécessité de la mise en place d'actions concrètes, à savoir l'implantation de nichoirs et la conservation des cavités.

## **ANNEXES**

---

- **Annexe I. Cartographie des espèces nicheuses contactées sur la zone d'étude et aux alentours**



